

BUREAUX : RUE NAIN, 1

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ABONNEMENTS :
 ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 22 fr.; Un an, 44 fr.
 LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement est en avance, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
 — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 45, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 33, 9 33, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 30, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 30, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 03. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 23, 11 10, 11 57, 3 13, 4 25, 4 49, 7 02, 90

BOURSE DE PARIS

DU 20 JANVIER	
3 0/0	58 25
4 1/2	84 20
Emprunt 1872 (50/0)	93 20
Emprunt 1871	93 15
DU 21 JANVIER	
3 0/0	58 15
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (50/0)	93 15
Emprunt 1871	93 15

ROUBAIX, 21 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

L'Assemblée a voté hier, après une vive discussion, l'article 3 du projet de loi sur les maires. Le scrutin a donné à cet article 331 voix contre 306. L'ensemble du projet a été voté ensuite par 367 voix contre 324. Nous en avons donc fini avec la loi sur les maires. L'Assemblée a adopté à l'unanimité une motion portant que la loi municipale sera présentée dans le mois qui suivra la promulgation de la loi sur les maires. M. Decazes a été amené à faire des déclarations très-importantes au point de vue de notre politique extérieure. Le ministre voulait amener M. Du Temple à retirer son interpellation. Il n'y est pas parvenu, mais l'Assemblée a donné raison au gouvernement en votant la question préalable.

L'émotion causée par la suspension de l'Univers n'est point encore calmée, et il faut dire que le langage des journaux de la gauche, en ces derniers jours, rend ce coup encore plus sensible.

Il ne s'agit point des sympathies que le talent considérable de M. Louis Veulliot peut inspirer et inspire certainement à toute la presse conservatrice, ayant quelque souci des intérêts de la religion et de la patrie. On peut trouver que la polémique de l'Univers allait trop loin, qu'elle manquait de la prudence nécessaire à notre triste situation; mais on se souvient toujours que l'Univers est un journal catholique et conservateur et que ses articles, en fournissant un prétexte aux exigences, et aux caprices hautains de notre vainqueur d'hier, ne pouvaient justifier une telle rigueur.

Le Gouvernement a dû s'incliner devant la nécessité. Le vainqueur a parlé, il a fallu faire le sacrifice. Nous pensons que ce n'est qu'en tremblant d'une patriotique colère que le général de Ladmirault a signé son arrêté.

C'est maintenant que la main de M. de Bismark commence à se faire sentir. Si ce n'est peut-être pas la première fois que le Gouvernement en a senti le poids, c'est du moins la première fois que cette action est apparente.

Nous avions cru trop facilement qu'il suffisait de payer 5 milliards pour être débarrassés de la présence de l'ennemi. L'erreur est maintenant trop évidente. C'est de ce jour que nous allons comprendre ce qu'il reste encore à faire pour que notre délivrance soit entière.

LE SERMENT

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE
 NOUVELLE. — (SUITE)

« Eh bien ! me dit le général en me félicitant des succès qu'obtenait Marietta, regrettez-vous votre système d'isolement sauvage ? Quand on est en possession d'une pareille perle, on n'a pas le droit de la dérober à tous les regards. »

Avec quelle souplesse incomparable ma femme se mit à l'unisson du monde dont elle fut bientôt le plus brillant ornement ! Avec quel mélange de grâce et de dignité elle se fit admettre sur le pied de l'égalité par les plus grandes dames ! On avait vanté sa beauté, on n'admira pas moins son esprit.

Ah ! Marietta, tu vous avais promis de n'être jamais jaloux ; mais je ne pouvais toujours me défendre, quand je vous voyais entraînés dans le tourbillon de la valse, quand je voyais les plus brillants officiers mendier un de vos sourires, quand ils s'éloignaient contents et charmés, comme si chacun

prépondérance allemande, ou de secouer en silence les humiliations qu'elle nous impose.

Ah ! si du moins le patriotisme se réveillait en nous ; si le venin radical, sous toutes les formes du républicanisme, n'avait pas envenimé toutes nos veines, il y aurait encore un moyen de sortir de l'isolement qui nous paralyse et nous tue plus encore que notre faiblesse.

Si du sang de nos rois quelque goutte échappée... Mais cet espoir nous est-il maintenant permis ?

Il est impossible, du reste, de ne pas voir à quel point les questions extérieures nous font sentir combien triste est notre Etat.

Voici pour un autre exemple que, n'ayant pas reconnu le Gouvernement sans nom qui domine à Madrid, notre Gouvernement vient de lui livrer la Numancia. Pourquoi cette condescendance ? Nous n'avons pas reconnu, personne en Europe n'a reconnu, la République Madrilène ni celle de Castelar, ni celle de M. Pavia et de M. Serrano. Cette remise est peu compréhensible et nous n'essaierons point de l'expliquer.

Voici encore que l'on annonce une sorte de memorandum de Serrano aux puissances, pour demander la remise des communards de Carthagène, sous prétexte qu'ils sont tous impliqués dans des crimes de droit commun. C'est un procédé commode. Nous n'avons, certes ! aucune espèce de sympathie pour ces gens de Carthagène, mais nous pensons que nous ne devons pas nous montrer plus généreux que le Gouvernement Espagnol lui-même, qui pouvait alors passer pour régulier lorsqu'il refusa de nous livrer nos aimables communards réfugiés sur le territoire Espagnol.

Le Gouvernement aura-t-il ce courage ? Hélas ! Peut-être ne le pourra-t-il avoir.

Nous ne voulons pas nous avancer plus loin sur ce terrain brûlant.

Les carlistes viennent encore de remporter un avantage signalé dans la Navarre. Briones et Riva-Flecha ont été enlevés par le cabecilla Llorente, après un combat de trente heures. La route de Pampelune se trouvant ainsi dégagée, les carlistes vont entreprendre le siège régulier de cette place. Pendant ce temps, Eliso couvre son attaque sur Bilbao et Portugaleta, en organisant des bataillons en colonnes mobiles chargées de défendre les défilés, les routes et les gorges qui pourraient offrir un passage à Moriones.

Voici le texte de l'arrêté notifié avant-hier à M. Louis Veulliot rédacteur en chef de l'Univers, par M. Gilles, commissaire de police du quartier Saint-Thomas d'Aquin :

Le général-gouverneur de Paris, Sur l'avis du conseil des ministres, Considérant que le numéro du journal l'Univers, en date du 19 janvier 1874, soit par les articles qu'il contient, soit par les documents qu'il publie, est de nature à créer des complications diplomatiques :

En vertu des pouvoirs que confère la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège,

Arrêté :
 Art. 1er. — La publication et la vente du journal l'Univers sont interdites pour deux mois à partir de ce jour 19 janvier.

Art. 2. — M. le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 janvier 1874.

Le général-gouverneur de Paris, commandant la première division militaire.

Les Allemands croient-ils à une guerre prochaine ?

La Décentralisation reçoit de Berlin, une lettre très intéressante dont nous détachons ce fragment :

« Les Allemands songent-ils à la guerre ? Ont-ils l'intention de nous provoquer ? Je ne reçois pas les confidences de M. de Bismark, mais ce que je puis vous assurer, c'est que la croyance à une nouvelle et terrible lutte, dans un avenir prochain, est très répandue, je dirais presque universelle dans le pays. »

« Si vous parlez à des officiers prussiens, ils vous disent d'un air mystérieux :
 — Il paraît que nous aurons la guerre.
 — Et pourquoi, s'il vous plaît ?
 — Pourquoi ? répondent-ils avec un air narquois, et que signifient donc ces armements énormes que l'on fait en France ?
 — Vous le voyez, c'est encore nous qu'on accuse de troubler l'eau. »

« On ne manque jamais d'ajouter que le gouvernement prussien serait bon de tolérer le langage des évêques français, que « leurs mandements sont un fait du même genre que l'organisation de bandes de fustibuteurs qui s'organisent en France, pour assister les ennemis de l'Allemagne. » Les officiers qui font entendre ces étranges paroles les empruntent à la Gazette de l'Allemagne du Nord, l'organe de M. de Bismark, où je les ai lues moi-même.

« Apprenez, à ce propos, que cette feuille est distribuée largement et gratuitement dans l'armée allemande, qu'elle excite contre la papauté et contre nous. »

« Dans les rangs du peuple, on ne parle que de la prochaine guerre contre la France. » Vous entendez dire dans les *knipen* ou brasseries, dans les tavernes, dans les cafés-restaurants : « Il paraît que ces damnés Français ne veulent pas rester tranquilles, et qu'ils songent à recommencer la guerre. »

« C'est renversant pour qui connaît la situation ; mais vous avouerez avec moi que ces propos sont bien significatifs. N'y a-t-il pas là un mot d'ordre ? Ne fait-on pas répéter, dans le peuple que la France veut la guerre, pour préparer les populations à cette terrible éventualité et pour les aveugler sur l'origine réelle qu'aurait une lutte nouvelle entre les deux peuples ? J'ajouterais encore un détail curieux qui m'est revenu de plusieurs côtés :

« Un nombre considérable d'Allemands, de ceux expulsés de Paris pendant la guerre et qui l'intérêt, plus fort que la dignité, y a ramenés peu à peu, ne cessent de se plaindre, dans les lettres qu'ils envoient en Allemagne, du froid accueil qu'on leur fait dans la société française, de l'hostilité permanente qu'ils rencontrent dans les classes populaires, et par leurs plaintes plus ou moins fondées, ils avivent encore la haine que nous portent nos vainqueurs. »

« Cela n'a pas empêché environ deux milliers de jeunes hommes allemands congédiés ici des maisons de banque à la suite des récents désastres financiers, de se diriger vers la France et de se jeter, comme des affamés sur Paris. Il paraît qu'il y a là-bas des gens assez déboussonnés pour accueillir ces espions de l'avenir. »

« Je termine cette lettre. Mon but était de donner à vos lecteurs une idée aussi

exacte que possible des forces militaires, vraiment formidables dont disposent nos ennemis, et de les renseigner sur l'état de l'opinion à notre égard.

« Je puis confirmer ce que votre correspondant ordinaire vous a écrit sur les dispositions des catholiques allemands à l'égard de la France. Ils peuvent avoir quelques sympathies pour les catholiques, mais ils haïssent les Français. C'est une affaire de race, et c'est un fait inconstable. Prenez, par exemple, M. Reichensperger ; cet homme est Prussien jusqu'au fanatisme. »

« Le jour où fut déclarée la guerre, — je me rappellerai ce fait toute ma vie. — un haut fonctionnaire catholique, aujourd'hui mort, dont j'avais fait la connaissance, catholique fervent et pieux, mais Prussien dans l'âme, ce jour-là, dis-je, il me témoigna, malgré la cordialité habituelle de nos rapports, une défiance qui était même malveillante, qui allait presque jusqu'à l'injure. Je lui demandai un très léger service qu'il me refusa brutalement ; il s'agissait simplement de me faciliter les moyens de quitter de suite Berlin sans être inquiété, ce qui était fort difficile au milieu de la confusion créée par le passage des trains militaires. »

« J'ajoute que les catholiques allemands ne seraient pas fâchés, dans une nouvelle guerre, de faire étalage de leur patriotisme pour désarmer le gouvernement et lui arracher ainsi, à force de dévouement, les concessions qu'ils ne peuvent obtenir aujourd'hui. C'est un trait du caractère allemand qui tient beaucoup de la *race canine*, dût cette comparaison offenser M. Pierre Reichensperger, le Prussien catholique qui a entraîné les Bavares contre nous en 1870. »

Histoire d'une Dépêche télégraphique

Depuis quelques jours, il circulait un bruit étrange touchant une dépêche télégraphique émanant d'un député de la gauche, dépêche dont M. de Broglie, ministre de l'intérieur aurait interdit la transmission.

Cette dépêche contenait, paraît-il, la phrase suivante :

« Il vaut mieux pour l'Italie que l'Oré-moque reste dans les eaux italiennes. Elle aura ainsi, quand elle le voudra, un *casus belli* avec la France. »

Elle a pris une forme pratique dans la proposition de loi présentée par M. Mathieu Bodet, et qui est ainsi conçue :

Art. 1^{er}. Les parcelles figurant sous des dénominations diverses sur les états de sections des communes comme terres incultes, ou improductives et cotées comme telles, et qui ont été mises en culture, et sont devenues productives depuis la confection du cadastre, seront évaluées et cotisées comme les autres propriétés de même nature et d'égal revenu de la commune où elles sont situées, et accroîtront les contingents dans la contribution foncière de la commune, de l'arrondissement, du département, de l'Etat. Les parcelles qui depuis la même époque auront cessé d'être cultivées ou productives, seront l'objet d'un nouveau classement et d'une nouvelle cotisation ; elles feront l'objet d'un dégrèvement au profit des propriétaires desdites parcelles et dans la contribution foncière de la commune, de l'arrondissement, du département et de l'Etat.

Les états des nouvelles cotisations et des dégrèvements par département seront annexés au budget de chaque année.

Art. 2. Le ministre des finances est chargé d'étudier les moyens de réaliser cette réforme et de présenter le plus tôt possible

conscience publique jugerait le patriotisme de ce procédé.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

DE BROGLIE.

M. Schérer a riposté comme suit :

Versailles, 3 janvier 1874.

Monsieur le ministre,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au sujet de la suppression de ma dépêche renferme une imputation trop grave pour que je néglige de la relever.

En faisant connaître les intentions du gouvernement italien relativement à l'Oré-moque, je n'indiquais pas « à un gouvernement étranger un moyen sûr et facile d'engager la France dans une nouvelle guerre ; » j'indiquais bien plutôt un gouvernement français un moyen sûr et facile d'éviter le danger dont il était menacé.

En vérité il aurait fallu, pour s'y résoudre, que le gouvernement dont vous êtes membre fût prêt à sacrifier des intérêts de parti aux intérêts du pays.

Vous comprendrez d'après cela, monsieur, que je n'ai aucune raison de décliner votre appel à la conscience publique; elle ne sera pas embarrassée, j'en suis sûr, pour décider de quel côté est le patriotisme, du côté de celui qui signale le péril ou du côté de celui qui le crée.

Agrez, etc.

Ed. SCHÉRER,
 Député de Seine-et-Oise.

LE CADASTRE.

Au lieu de charger et de surcharger de centimes additionnels les parcelles de terre qui paient l'impôt direct, la justice exige qu'on impose celles qui sont en culture et qui ne supportent aucune contribution.

Personne ne contestera cette vérité, que nous posons ici comme le principe d'une réforme à réaliser. Cette réforme produira au Trésor des recettes importantes et permettra d'équilibrer, désormais, les budgets sans recourir soit à des surtaxes, soit à des taxes nouvelles, soit à un abus des centimes additionnels, qui sont déjà excessifs.

Cette idée, que nous avons bien des fois émise et soutenue, vient enfin d'être adoptée par la commission du budget, à une très-grande majorité.

Elle a pris une forme pratique dans la proposition de loi présentée par M. Mathieu Bodet, et qui est ainsi conçue :

Art. 1^{er}. Les parcelles figurant sous des dénominations diverses sur les états de sections des communes comme terres incultes, ou improductives et cotées comme telles, et qui ont été mises en culture, et sont devenues productives depuis la confection du cadastre, seront évaluées et cotisées comme les autres propriétés de même nature et d'égal revenu de la commune où elles sont situées, et accroîtront les contingents dans la contribution foncière de la commune, de l'arrondissement, du département, de l'Etat. Les parcelles qui depuis la même époque auront cessé d'être cultivées ou productives, seront l'objet d'un nouveau classement et d'une nouvelle cotisation ; elles feront l'objet d'un dégrèvement au profit des propriétaires desdites parcelles et dans la contribution foncière de la commune, de l'arrondissement, du département et de l'Etat.

Les états des nouvelles cotisations et des dégrèvements par département seront annexés au budget de chaque année.

Art. 2. Le ministre des finances est chargé d'étudier les moyens de réaliser cette réforme et de présenter le plus tôt possible

avait eu l'assurance d'être votre préféré.

J'avais tort cependant, car vous acceptiez les hommages, vous les provoquiez même, mais votre cour était inaccessible aux misérables séductions des fats. Vous étiez à l'épreuve des défaillances de la vanité. Je vous en voulais de ne pas comprendre combien je souffrais de toutes ces escarmouches de la coquetterie, pourquoi donc vous y complaisiez-vous ?

Le général avait pour aide de camp un jeune homme remarquablement beau et dont on vantait les bonnes fortunes. Le comte d'Orbigny passait pour irrésistible, et il était plus que personne convaincu de la toute-puissance de ses séductions. Très-brave du reste, très-aventureux, il avait trouvé moyen de se faire pardonner sa fatuité; on en était venu à la trouver toute naturelle.

Marietta ne pouvait échapper aux tentatives de l'entrepreneur officier. C'était une conquête qu'il devait ambitionner de joindre à la liste de ses galantes aventures. Il mit en usage pour elle toutes les ressources de l'homme du monde; partout elle le rencontrait sur son passage aimable et empressé, faisait l'étalage d'un dévouement qu'il relevait par la grâce des manières. Je crus remarquer qu'elle répondait à ses avances et qu'elle les encourageait; elle souriait à ses propos aimables et son langage n'était pas de nature à l'éloigner; si elle ne l'encourageait pas, elle le

désespérait encore moins. Dans un bal que donna l'intendant, je sentis la jalousie me mordre le cœur en le voyant appuyé sur son bras, répondant à ses sourires par les siens, le tenant sous le charme de son esprit; je la suivais d'un regard inquiet quand elle se mêlait avec lui au groupe des danseurs, quand elle allait avec lui sur le balcon respirer la brise rafraîchissante et le parfum des oranges.

Je rentrais avec elle tout attristé. A mes observations elle répondit en riant :

« Oh ! le fou, le fou qui ne me croit pas assez forte pour me défendre et veiller sur notre bonheur ! »

— Mais les commentateurs du monde ?
 — Que nous importe le monde ! Laissons-le dire, il ne peut rien faire pour notre félicité, ne lui permettons pas d'y porter atteinte. »

Son attitude n'était pas celle d'une femme qui a des soupçons à repousser ; elle traduisait l'assurance d'une conscience irréprochable. Devant ce regard limpide et calme, je ne me sentais plus la force de me défier d'elle et de lui adresser un reproche, même dans ma pensée. Cependant le lendemain, lorsqu'elle sortit à la chute du jour, je ne pus résister à la tentation de la suivre. Je la vis entrer dans une maison d'humble apparence; je restai à la porte, incertain si je devais la franchir. Pendant que j'hésitais, le comte d'Orbigny passa au galop de son cheval.

J'éprouvai un véritable soulagement;

mais qu'était-elle allée faire dans cette maison ? J'appris quelques instants après qu'un malheureux Espagnol était dangereusement malade et qu'elle lui apportait des secours; c'était une démarche inspirée par la charité qui avait provoqué mes soupçons ! Néanmoins je fus heureux d'apprendre que le comte d'Orbigny s'éloignait chargé d'une mission importante auprès du roi Joseph.

Deux jours après nous apprimes qu'il avait été surpris par des guérilleros et massacré. Les conséquences de cet événement furent désastreuses. Un plan militaire mentionné dans les dépêches dont l'aide de camp était porteur échoua complètement, et l'ennemi prévenu fit tourner à notre confusion une entreprise dont nous espérions les plus brillants résultats.

Une sorte de fatalité semblait attachée à notre armée; tout conspirait contre elle, rien ne lui réussissait, les plus ingénieuses combinaisons aboutissaient à une issue déplorable; elle n'éprouvait pas de grands désastres, mais des échecs multipliés, qui la décimaient en détail. Combien, parmi ces officiers que j'avais vus enivrés d'espoir et de confiance, rêvant honneurs et gloire, furent moissonnés prématurément dans des embuscades impossibles à prévoir !

Le général était furieux. Un jour, se trouvant avec moi et Marietta, à laquelle il témoignait toujours autant de confiance que de sympathie, il nous dit :

« Quelle maudite guerre ! On marche

continuellement sur un terrain brûlant et l'on ne saurait compter sur le lendemain. Nos ennemis semblent de moitié dans tous nos secrets; il faut qu'ils aient des intelligences parmi nous; nous sommes trahis, c'est certain, mais par qui ? Je désespère de le découvrir. »

La fortune eut alors pour nous un retour de faveur. Nous remportâmes une victoire qui eût eu des résultats décisifs dans un pays où l'issue de la guerre aurait dépendu de la chance des batailles. Un riche seigneur espagnol, le marquis d'Avallorès, que la cause du roi Joseph comptait parmi ses plus chauds adhérents, donna à cette occasion une fête splendide. Tous les officiers, tous les personnages notables de la ville qui s'étaient ralliés à notre parti y assistaient.

Je n'ai jamais vu un bal plus éblouissant; tout le luxe de la grandesse espagnole avait été déployé dans les appartements; une forêt de plantes tropicales les plus rares dépassait les yeux de l'éclat des lumières; les jardins, dont les arbres ressemblaient à de gigantesques candélabres, présentaient un spectacle féérique.

Entre toutes les femmes éblouissantes de beauté, Marietta, malgré la simplicité de sa parure, était la plus remarquable. Un murmure d'admiration la suivait partout; j'en étais heureux et fier. Je remarquais avec satisfaction qu'elle accueillait froidement les hommages, et que son attitude dédaigneuse déconcer-